

LETTRE DES PLP LETTRES-HISTOIRE et GEOGRAPHIE ACADÉMIE DE LIMOGES – MAI-JUIN 2025

Chères et chers collègues,

L'année scolaire touche à sa fin avec son cortège **d'examens**, de corrections et de conseils d'enseignement, comme tous les ans.

Du côté de la réforme du lycée professionnel, l'heure est à la mise en œuvre et à un premier bilan.

En matière de formation, les lignes imposées pour la mise en œuvre des formations restent les mêmes et de plus, cette année encore, nous constatons une désaffection importante de votre part.

L'organisation de la fin de l'année scolaire

Nous disposons du calendrier des examens et des corrections qui ne devrait plus être modifié, sauf impérieuse nécessité.

EXAMEN	Epreuves	Corrections
DNB	26 juin Fr 27 juin HG	2 juillet, jury le 4 juillet
CAP écrit F	4 juin	17 juin
CAP oral F	2 juin	
CAP oral HG	2 juin	
BP	11 juin	25 juin
BMA	16 juin	23 et 24 juin
BAC PRO écrit	12 mai	23 juin pour le 87 et le 23 23 et 24 juin pour le 19 Jury 3 et 9 juillet
BAC PRO oral	8 juillet	
BTS écrit	15 mai	

Je rappelle que la **présence de toutes et tous est indispensable** pour le bon fonctionnement des corrections.

Chacun(e) aura à traiter le même nombre de copies et ne pourra pas quitter le centre de correction tant que l'ensemble des copies ne sera pas attribué à un(e) correcteur-trice et/ou corrigé.

Dans chaque centre, en collaboration avec les secrétariats d'examen locaux, des collègues seront chargés des bons fonctionnement et déroulement de ces travaux. Ils vous transmettront les différentes consignes en début de journée et vous accompagneront jusqu'à la saisie des notes.

Enfin, certaines convocations pouvant vous être transmises tardivement, j'attire votre attention sur l'importance de consulter votre messagerie académique et l'**application « imag'in »**, outils de communication et de transmission sécurisés de notre ministère.

La réforme de la voie professionnelle : un premier bilan à dresser

Elle conforte les dispositifs et modalités d'enseignement présents dans la TVP et apporte quelques nouveautés, dont une liste de mesures que vous connaissez (<https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>).

Nous sommes directement concernés par les mesures suivantes :

- **Mesure 2** : Permettre des enseignements aux **savoirs fondamentaux** en classes réduites

Les groupes à effectif réduit ont été mis en place de manières différentes en fonction des moyens et des choix des établissements, mais ils sont en place partout.

Cette mesure est essentielle pour nos disciplines et répond à la volonté du MEN de renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux. Je rappelle que son efficacité dépend de la mise en place de groupes à effectif réduit élaborés à partir des besoins identifiés suite à l'exploitation des tests d'entrée en 2nde (cf. fiche sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/document/56379/download>).

- **Mesure 4** : Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, **accéder à l'emploi, soit poursuivre ses études**

Bientôt démarrera le parcours différencié, qui lui aussi est proposé dans tous les établissements selon des organisations qui leur sont propres et diverses. Nous dresserons un bilan de ces fonctionnements et pratiques au cours de la prochaine année scolaire.

- **Mesure 5** : Créer trois nouveaux dispositifs pour prévenir les risques de décrochage pendant et après le lycée et plus particulièrement **le parcours de consolidation en BTS**
Le travail est en cours, car faute de moyens, ce parcours n'est pas proposé dans tous les établissements concernés. La liaison BCP/BTS sera probablement un des axes de travail du prochain projet académique au même titre que les autres liaisons. Par ailleurs, elle se travaille tout au long du parcours de l'élève, particulièrement dans le cadre du projet et du soutien au parcours.

Au-delà de ces mesures, la mise en place de la **classe de prépa-2nde** nous concerne également en fonction des besoins exprimés par les établissements supports volontaires. Ce dispositif est reconduit pour l'année scolaire à venir.

L'offre du PAF LHG

Nous devons toujours privilégier à la demande du MEN, des temps de formation en dehors du face à face élèves et les budgets n'augmentent pas. Ils ont plutôt tendance à diminuer.

Comme nous l'avons réalisé cette année, nous vous transmettons les dates de formation au plus tard à la fin du mois de septembre ou début octobre en fonction des remontées des inscriptions, de façon à ce que vous puissiez vous organiser avec vos chef(fe)s d'établissement pour être libérés si vous avez cours. A cet effet, aucune n'aura lieu en présentiel au cours du 1^{er} trimestre, seul du distanciel est envisagé au cours de cette période.

- Nous avons dû à nouveau fermer trois des cinq formations proposées. Il est regrettable que celle prévue sur le thème limitatif n'ait pas trouvé écho auprès de vous, pas davantage que pour celle dédiée à la prise en charge des élèves en difficulté, pourtant compliquée.

- Pour l'année scolaire à venir, notre offre est réduite à deux propositions et dépendra de l'implication de chacune et chacun d'entre vous. Nous avons opté pour une formation avec pour entrée le nouveau programme d'EMC, qui sera un tremplin vers un travail pluridisciplinaire intégrant le français et l'histoire-géographie. Nous avons également décidé de reconduire une formation sur site à l'image de celle qui s'est déroulée cette année à Tulle et qui a satisfait tou(te)s les participant(e)s.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une excellente fin d'année scolaire 2024-2025, ainsi que, par anticipation, de bonnes et reposantes vacances.

Eric Aujas,
Inspecteur de l'Éducation Nationale Lettres-Histoire et Géographie